



CHAPELLE SAINT-ESPRIT -

(ancienne chapelle Laënnec) rue Etienne Gourmelen QUIMPER -

BULLETIN de LIAISON des « Ouvriers du Saint-Esprit.

- affiliée à l'association « L'Œuvre de Saint-Joseph » -

N° 25 du 10 novembre 2018

Rédaction : Jacques Pensec 10 rue du Port 29750 Loctudy.

Courriel : saint.esprit.chapelle@sfr.fr

<http://lesouvriersdubondieu.com>

Avec ce bulletin, vous recevez également la **convocation pour l'assemblée générale**. Vous y trouverez date, lieu, horaire. N'oubliez pas le principe de toute association vivante : être présent à l'AG ou transmettre dans les temps votre procuration et régler votre cotisation annuelle 2019 et aussi 2018 si vous ne l'avez pas fait. Nous comptons sur vous et nous vous remercions pour votre fidélité et votre soutien.

Comme à chaque AG, nous invitons un « extérieur » à venir présenter ses projets. Cette année, c'est Philippe ABJEAN, membre de notre conseil d'administration, qui fera le point sur le Tro-Breiz et sur la Vallée des Saints, sujets qu'il possède bien puisqu'il est l'inspirateur de ces deux exclusivités bretonnes.

Après l'AG, nous rejoindrons la chapelle, notre chapelle bien solide sur ses 4 poutres blanches, pour l'illuminer puisque ce 8 décembre sera la fête de la Lumière. Nous allumerons tous ensemble, une centaine de bougies et aussi les guirlandes de Noël, un peu en avance mais cela fera une belle chapelle joyeuse et lumineuse.

Que s'est-il passé depuis le bulletin d'août ? Après les travaux, la chapelle était empoussiérée. Une équipe bénévole (c'est naturel d'être bénévole dans une association de bénévoles!) s'est relayée pour passer le plumeau sur les murs, les balais dans les endroits difficiles et les aspirateurs sur la dallage. Merci à elles et à eux. Merci à celle qui a fleuri l'autel de la Vierge pendant ce mois de septembre. La porte de la chapelle a pu ainsi être ouverte tous les samedis après-midi pour accueillir les visiteurs. Deux rendez-vous, plus particulièrement, ont attiré ces visiteurs : l'ensemble vocal Kana et la conférence bioéthique de la fondation Jérôme Lejeune. Nous n'avons pas dû pousser les murs pour recevoir les spectateurs mais à chaque événement, ce sont des têtes nouvelles qui viennent nous rejoindre. Certains repartent avec le bulletin d'adhésion et beaucoup, peut-être pour avoir l'esprit en paix, glissent une pièce de monnaie ou un billet dans le tronc accroché à la grille près de l'entrée.

Lors d'un samedi après-midi, j'ai admiré le jeu subtil du soleil qui, à travers le vitrail de la façade, venait caresser le Christ au fond de la chapelle. La croix était auréolée de mille touches de couleurs, glissant l'une après l'autre, tout en douceur, malgré la vitesse de la rotation de la terre qui, comme tout le monde le sait, tourne sur elle-même à la vitesse de 40 000 km en 24 h à l'équateur. Conscient du joli clin d'œil qui m'était adressé, je n'ai manqué aucune nuance des rouges, des jaunes, des verts. C'était étrange et beau.

La rénovation de la chapelle. La première tranche des travaux – arrêter la chute de la charpente dans la nef – a été menée à son terme. Le paiement des travaux a été effectué dans les temps. Nous avons demandé l'aide financière prévue de la Région Bretagne et du Conseil départemental du Finistère mais les réponses tardent à venir. Nous avons donc activé des Conseillers, à la Région et au Département, à qui nous demandons de suivre notre dossier et surtout de le faire aboutir.

Pour le moment, notre compte à la Fondation du Patrimoine est tout propre : plus un seul euro sauf que 48 000€ sont toujours affichés. La Fondation est peut être submergée par l'opération de Stéphan Bern. Mais ne tenez pas compte du chiffre, notre compteur est bien à zéro.

L'association « Ouvriers du Saint-Esprit » et les reçus fiscaux. Depuis le 16 avril 2014, dans le cadre de la réglementation en vigueur, l'association avait émis des reçus fiscaux. Le 22 juin 2018, nous avons reçu un courrier de la Direction Générale des Impôts du Finistère nous demandant de ne plus délivrer de reçus fiscaux. Nous avons bien évidemment fait appel de cette interdiction mais elle a été confirmée le 24 octobre.

Nous vous demandons donc de bien enregistrer que l'association « Ouvriers du Saint-Esprit » n'expédiera plus de reçus fiscaux. Les reçus fiscaux des dons reçus avant le 22 juin 2018 seront transmis à la fin cette année.

Comment maintenant recevoir un reçu fiscal : les dons que vous transmettez pour la rénovation de la chapelle doivent être libellés à l'ordre de : « Fondation du patrimoine – Chapelle du Saint-Esprit à Quimper »

Vous expédiez votre chèque à l'adresse en Finistère de la Fondation : *Fondation du patrimoine 55 rue Charles Nungesser CS 20116 29802 Brest cedex 9.* Vous pouvez aussi nous le transmettre et nous le ferons suivre à la Fondation.

Vous pouvez passer par internet. C'est rapide et sécurisé sur www.fondation-patrimoine.org/31846

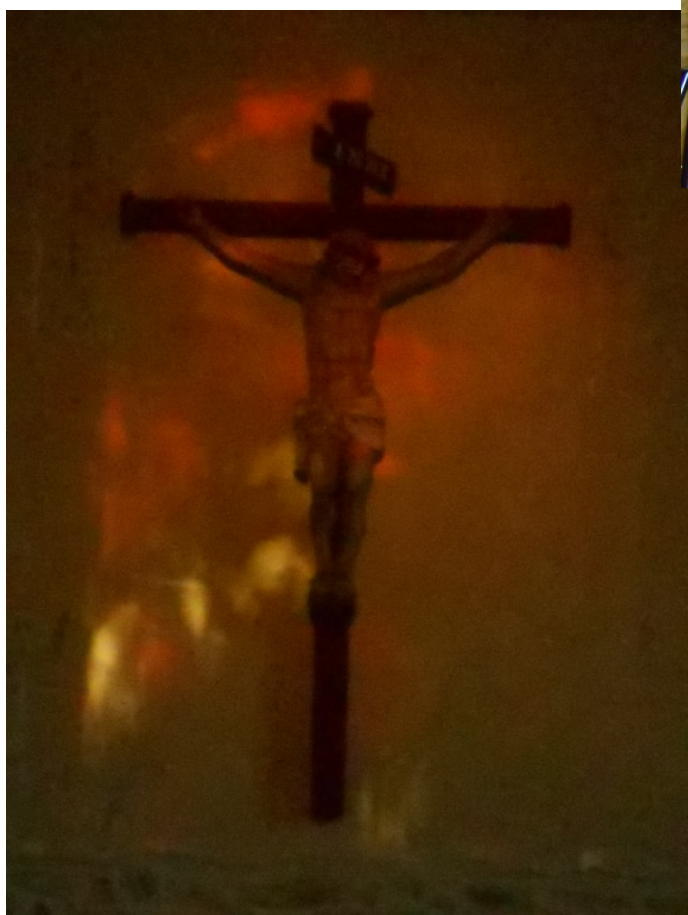
La Fondation vous enverra le reçu fiscal correspondant et ses remerciements.

En pièce jointe, nous vous glissons la fiche « Appel aux dons » de la Fondation du Patrimoine. Tout est bien expliqué. A nous de suivre.

Travaux dans l'immédiat pour ne pas dire dans l'urgence. Conseiller par Philippe Perron, notre architecte attitré, nous avons demandé à l'entreprise qu'il a retenu pour la rénovation du toit, de nous transmettre un devis pour remettre quelques ardoises au-dessus de la nef. La pluie tombe sur la tribune et cela ne nous semble pas très bon pour le bois du son plancher. Le devis est de 3281 € ttc. Sur le compte, nous sommes riches de 2945 €. Nous comptons sur vos renouvellements de cotisations pour arrêter la pluie par quelques ardoises neuves. Qui souhaite offrir une ardoise ? Prix unitaire :16,776€ ttc, pose comprise. Merci, merci, merci.....beaucoup.

Venez nous rejoindre : samedi 8 décembre à 14 h, assemblée générale, maison du diocèse, 20 avenue Limerick puis à 17 h, fête de la Lumière à la chapelle du Saint-Esprit, rue Gourmelen.

**Conférence bioéthique
du
jeudi 27 septembre**



**C'était un samedi soir
de septembre.**

**Le soleil saluait-il son créateur
en jouant avec ses rayons
à travers le vitrail ?**